



Charte d'engagement Sécurité des livraisons en élevage

Assurer la sécurité des intervenants (chauffeurs, éleveurs, salariés agricoles...) lors des livraisons en élevage est, de longue date, identifié comme un objectif essentiel du secteur de la Nutrition animale. Impliquant au quotidien les personnes et les entreprises, elle nécessite un engagement des dirigeants pour prévenir les risques d'accident ou de mise en danger des salariés.

Depuis 2015, les syndicats de la nutrition animale mettent en place des actions de sensibilisation à destination des éleveurs et des chauffeurs-livreurs, comme des kits de sensibilisation et de formation, des outils de communication et des guides pratiques. Cependant, des situations rencontrées sur le terrain continuent à présenter un risque pour la sécurité des chauffeurs-livreurs en élevages (lignes électriques, silos de stockage en mauvais état ou difficiles d'accès, accès aux élevages non sécurisés...).

Fort de la conviction que la sécurité est l'affaire de tous, que la prévention doit être un réflexe du quotidien et que les directions d'entreprises doivent veiller au respect des normes et à la sécurité des salariés, la présente charte formalise l'engagement des dirigeants de la Nutrition animale et de leurs transporteurs.

Ainsi, à la lumière des enjeux inhérents à la sécurité des livraisons en élevage, en tant que dirigeant Fabricant d'aliments / Transporteur¹, signataire de la présente charte, je m'engage à :

1. Consacrer aux enjeux de sécurité des livraisons en élevage le temps humain et les moyens financiers nécessaires

En matière de sécurité au travail, je veille à l'application de la règlementation en vigueur. Je prends des mesures adaptées pour assurer la sécurité et protéger la santé mentale et physique de l'ensemble des travailleurs sur leurs postes de travail, conformément à la règlementation en vigueur.

▶ En tant que fabricant d'aliment, je m'engage à sensibiliser les éleveurs aux enjeux de sécurité spécifiques aux interventions des entreprises extérieures sur leur exploitation lors des opérations de livraison des aliments pour les animaux de l'élevage.

Je m'engage également à sensibiliser les sous-traitants aux risques spécifiques lors de leurs interventions en élevage. J'incite les transporteurs à qui je confie des livraisons à adhérer à la présente charte.

2. Former les intervenants en élevage (chauffeurs, technico-commerciaux, ...) aux risques de livraisons en élevage, afin que chacun soit acteur de la sécurité et puisse participer à la collecte d'informations sur le terrain

Je mets en place les dispositifs nécessaires afin d'évaluer les risques professionnels, assurer la formation et l'information des salariés intervenants en élevage, planifier la prévention, donner des instructions appropriées.

Je m'engage à ce que tous les intervenants, y compris les équipes commerciales, participent à la remontée d'informations sur les risques rencontrés lors de leurs interventions en élevage.

A cette fin, je peux notamment m'appuyer sur les outils développés par La Coopération Agricole Nutrition animale et le SNIA, dont un Kit de sensibilisation à destination des personnes et des fiches support pour la réalisation de diagnostiques.

-

¹ Rayer la mention inutile





3. Sensibiliser les éleveurs aux enjeux de la sécurité des intervenants en élevage

La sécurité est l'affaire de tous. La configuration des élevages et les conditions d'accueil des personnes extérieures à l'exploitation contribuent à la sécurité au travail. Je m'engage à sensibiliser les éleveurs par les moyens de mon choix. A cette fin, je peux notamment m'appuyer sur les outils syndicaux précédemment cités.

4. Prendre les mesures nécessaires et proportionnées en cas d'identification de risques de nature à porter atteinte à la sécurité des personnes

▶ En tant que fabricant, je m'engage à informer l'éleveur lors de l'identification de risques sur leur exploitation. Je participe à la recherche de solutions et veille à leur mise en place.

Dans le cadre d'une démarche de progrès collective afin d'identifier les cas types de situations à risque, je m'engage à partager les informations (anonymisées) pertinentes aux organes en charge du suivi de la présente charte. Ces données seront synthétisées et partagées aux signataires de la charte afin d'améliorer les connaissances et les mesures de prévention.

5. Recenser les accidents et les presque-accidents et en remonter la synthèse aux syndicats de la nutrition animale

Dans le cadre d'une démarche de progrès collective afin d'identifier les cas types de situations à risque,

- ▶ En tant que fabricant, je m'engage à partager les informations (anonymisées) pertinentes aux organes en charge du suivi de la présente charte. Ces données seront synthétisées et partagées aux signataires de la charte afin d'améliorer les connaissances et les mesures de prévention.
- ▶ En tant que transporteur, je m'engage à remonter à mon/mes donneur(s) d'ordres les accidents et presque accidents.

Afin de bien cibler la sensibilisation sur les risques en élevages et de prévenir les situations dangereuses, il est important que les éléments à l'origine d'accidents et de presque-accidents soient répertoriés et partagés.

En tant que fabricant d'alime exerçant la profession de <i>[Fo]</i> informations nécessaires au	m'engage à respecter la	présente Charte et à fourn	au sein de [Entreprise] ir aux syndicats les
En tant que transporteur , exerçant la profession de <i>l</i> les informations nécessaires	Fonction] m'engage à respecter la p	résente Charte et à fournir à m	au sein de [Entreprise] non donneur d'ordre
Fait à	_, le		Signature